



## Mise à l'enquête publique

**BO n°11 du 15.03.2023**

L'Administration communale de Vionnaz soumet à l'enquête publique la/les demande(s) d'autorisation de construire déposée(s) par :

Requérant(s) : Mudry Angelin, à Vionnaz  
Propriétaire(s) : Mudry Angelin, à Vionnaz  
Auteur des plans : PAC'info Sàrl, à Bex  
Objet : Remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur air/eau extérieure en dérogation aux zones réservées  
Parcelle : 906 Plan :8  
Au lieu-dit : Généroux  
Zone : Habitat de Plaine R2  
Coordonnées : 2'559'033 / 1'128'669  
Dossier déposé le 9 mars 2023

Le(s) dossier(s) y relatif(s) peut/peuvent être consulté(s) au bureau communal pendant la durée de l'enquête publique, aux heures d'ouverture officielles. Les observations, réserves et oppositions de tiers doivent être adressées en deux exemplaires sous pli recommandé au Conseil communal dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Vionnaz, le 15 mars 2023

L'Administration communale